

LE SERVICE DU MATERIEL

en TUNISIE



Kasar-Saïd - Le monument aux morts.

Le moment semble opportun de faire un retour en arrière et de revivre les périodes qui successivement ont marqué le Service du matériel en TUNISIE et notamment ses structures « munitions ».

- Périodes antérieures aux événements qui ont abouti à l'indépendance de la Tunisie, de 1945 à 1952 ;
- Périodes des troubles de 1952 à 1956 ;
- Période d'évacuation et de regroupement de 1956 à octobre 1958.

Période antérieure aux événements ayant abouti à l'indépendance de la TUNISIE de 1945 à 1952

Dès la fin de la campagne contre les troupes de l'Axe, le Service du matériel, qui a perdu une fraction importante de ses possibilités, s'attache résolument à se donner une structure correspondant aux impératifs de l'heure.

Il réorganise ses établissements, crée des parcs et des dépôts, récupère et trie véhicules, canons, armes et matériels de toutes natures abandonnés par l'ennemi, procède au déminage et à l'enlèvement d'engins dangereux, met en condition les matériels qui ont été soumis aux épreuves d'une rude campagne.

Cette tâche particulièrement lourde est réalisée par une infrastructure adaptée aux missions de l'époque :

- 1 Direction régionale, implantée à Tunis (Kasbah) ;
- 1 E.G.M. et M.R.A. qui fusionnent par la suite pour devenir E.R.G.M. à Kassar-Saïd ;
- 1 E.R.M. et une annexe à TUNIS (Kasbah et Forgemol) ;
- 3 M.A.M. implantés à BIZERTE, SOUSSE et GABES ;
- 2 compagnies du Matériel, la 311ème C.M.R.A. et la 808ème C.O.S.M. ;

... et...

- **13 dépôts de munitions répartis sur tout le territoire :**
 - o *au Nord-Ouest* : **El-Euch**, groupe Nord, groupe Est, **Nador** et **M.A.M. de Bizerte**,
 - o *au Nord-Est* : **la Kasbah**, **Sidi-Bel-Hassen**, **Kassat-Saïd** et **Medjez el-Bab**,
 - o *au centre* : **Sousse** et **Kairouan**,
 - o *au Sud* : **Gabès** et **Aouinets**.

Le rayonnement du Service s'étend de Bizerte aux confins sahariens (800 km) et de la côte méditerranéenne à la frontière algérienne (200 km) dans un quadrilatère représentant une superficie de plus de 125000 km² .

L'E.R.M. de Tunis et ses annexes de Bizerte pour le Nord, SOUSSE pour le Centre, GABES pour le Sud œuvrent à maintenir intact le potentiel des unités rattachées.

Les équipes de contact assurent le soutien direct et déploient une action inlassable pour mieux faire connaître le Service.

Le corps de bataille comprend alors environ 20000 hommes, 2500 véhicules, 35000 armes, 8000 tonnes de munitions.

Période des troubles de 1952 à 1956

De 1952 à 1954 le Matériel adapte ses moyens aux besoins opérationnels. Puis la situation s'étant brusquement aggravée, le commandement décide l'envoi en Tunisie de renforts importants constitués par deux divisions d'infanterie, la 14ème et la 11ème D.I., et des formations non endivisionnées comprenant deux régiments blindés, quatre groupes d'artillerie, cinq régiments d'infanterie, plusieurs bataillons divers, des escadrons de gardes républicains et une demi-brigade de l'Air.

Dès juin 1955, le corps de bataille passant de 20000 à 45000 hommes, le Service du matériel doit assurer l'entretien de plus de 8000 véhicules, 100000 armes et 10000 tonnes de munitions.

Les véhicules provenant d'un long stockage accusent de multiples défaillances. Les charges de réparation deviennent par conséquent extrêmement lourdes. Elles exigent un courant d'approvisionnement qui pour certains rechanges dépasse les prévisions raisonnables.

Sous l'action de chefs dynamiques, le Service est complètement remanié et adapté aux tâches nouvelles qui l'assaillent.

L'implantation à SFAX de la 64ème C.R.D. pour le soutien de la division Sud et de la 61ème C.R.D. à MEDJEZ-EL-BAB pour la division Nord permet de soulager la 311ème C.M.R.A. dont les effectifs sont renforcés. Néanmoins, cette unité conserve des détachements à GAFSA, KASSERINE et GABES. Parallèlement, trois dépôts opérationnels sont créés le long de la frontière algéro-tunisienne au KEF, à KASSERINE et à GAFSA ainsi qu'un centre de livraison à MAKNASSI.

Mais la mise en condition des matériels nécessite des spécialistes qualifiés.

Des cours et stages sont organisés à cet effet au profit des corps de troupe. Plus de 1300 stagiaires passent dans les établissements et C.I.M. du Matériel de Tunisie. De même, malgré ses lourdes charges, le Matériel envoie en métropole près de 120 sous-officiers qui reviennent titulaires de brevets de 1er et 2ème degrés.



KASSAR-SAÏD: Installations de la compagnie de réparation

Période d'évacuation et de regroupement de 1956 à octobre 1958

Il est nécessaire pour comprendre cette période de la diviser en trois parties :

- la première découlant des accords franco-tunisiens de mars 1956 ;
- la deuxième marquée par les événements qui ont suivi l'affaire de SAKIET-SIDI-YOUSSEF ;
- la troisième, résultant des accords du 17 juin 1958.

Mars 1956 – Février 1958

A la suite des accords franco-tunisiens, le commandement modifie son dispositif et fait évacuer certaines installations militaires au profit du gouvernement tunisien.

A sa mission de soutien, le Service du matériel va ajouter une mission très lourde, celle du remaniement de son infrastructure.

C'est ainsi qu'à partir du mois d'août 1956 les dépôts de munitions de LA KASBAH et BEL-HASSEN (1000 tonnes) sont évacués sur KASSAR-SAÏD, BIZERTE et MEDJEZ-EL-BAB. En même temps, l'évacuation de l'E.R.M. de LA KASBAH est ordonnée.

Une partie des approvisionnements de cet établissement est dirigée sur le dépôt de MEDJEZ-EL-BAB, tandis que l'E.R.G.M. de KASSAR-SAÏD, en plus de sa mission ministérielle, reçoit la mission d'approvisionnement des corps de troupe et absorbe les divers stockages de l'E.R.M.

Pour ce faire, aussi bien à MEDJEZ-EL-BAB qu'à KASSAR-SAÏD, on est amené à construire et aménager hâtivement des hangars des approvisionnements, le reste demeurant à l'extérieur.

La réparation 3ème échelon de l'E.R.M. est confiée à la 311ème C.M.R.A. stationnée à KASSAR-SAÏD.

Le 1er décembre 1956, le M.A.M. de SOUSSE est supprimé et les divers matériels et approvisionnements sont ventilés entre les établissements du Nord et du Sud.

Le M.A.M. de GABES prend à sa charge la mission de SOUSSE.

Les dépôts de munitions de SOUSSE et KAIROUAN (1200 tonnes) sont évacués sur MEDJEZ-EL-BAB et BIZERTE.

Parallèlement, il faut reconstituer les dotations des nombreuses unités dirigées sur l'Algérie, réceptionner, trier et expédier sur la métropole les matériels reversés par les unités dissoutes. Le 24 décembre 1956, la Direction du Matériel est transférée à KASSAR-SAÏD.

Le 1er janvier 1957, l'E.R.M. de TUNIS est dissous et le M.A.M. de BIZERTE transformé en E.R.M.

L'aménagement de cet établissement, coupé en deux par une route à grande circulation et traversé par un oued, va nécessiter la construction de 700 m² de surfaces couvertes, le montage de 1000 m d'étagères en tubes, de 6m de hauteur, comprenant un étage, la confection de 4800 caisses à casiers et l'aménagement de magasins d'armes et d'accessoires pour 25000 armes, l'implantation d'une aire de stockage en gradins dans le flanc d'une colline et dont le sol peu perméable ne tolérera aucun mouvement de véhicules à partir de la saison des pluies (mois d'octobre).

En prévision d'une dissolution probable de l'E.R.G.M., le programme annuel de rénovation de 400 véhicules doit être terminé pour le mois d'octobre.

Dès le mois de juin, on commence à expédier sur BIZERTE les rechanges auto, ensembles de matières premières, les approvisionnements généraux et près de 300 véhicules sur MEDJEZ-EL-BAB.



KASSAR-SAÏD : La direction de la voirie

Plus de 50000 postes, représentant près de 5000 tonnes sont identifiés, préparés et expédiés au moyen d'emballages constitués par des caisses de tous modèles ou confectionnés avec des planches de récupération.

Simultanément, le démontage des hangars est entrepris et la chaîne de rénovation se poursuit dans les ateliers dont les bardages sont à terre.

En novembre 1957, la mission ministérielle est terminée, la majorité des hangars est démontée. Il ne reste sur le terrain que 50 lots de matériels réformés remis au Service des domaines, quelques véhicules, machines-outils à réexpédier sur la métropole. La mise en fardeaux des hangars et leur transport restent à faire.



KASSAR-SAÏD : Présentation de matériel d'artillerie

Pendant cette période, la 808ème C.O.S.M. transformée en 453ème C.L.R.M. s'implante à BIZERTE. Le dépôt de munitions de KASSAR-SAÏD (1100 tonnes) est évacué sur MEDJEZ-EL-BAB et BIZERTE. L'afflux de munitions sur la zone de BIZERTE entraîne la construction d'un nouveau dépôt au DJEBELET RHARA, bâti en quatre mois. Il absorbe près de 2000 tonnes. Puis en janvier 1958, le dépôt de munitions de MEDJEZ-EL-BAB (3000 tonnes) est évacué sur BIZERTE.

Pendant que s'accomplissent ces opérations, le soutien des formations est assuré par l'E.R.M. de BIZERTE appuyé par la 453ème C.L.R.M.

Une antenne est implantée à TUNIS pour la réparation des véhicules de cette zone. Le M.A.M de GABES, renforcé des éléments de la 311ème C.M.R.A. soutient les unités du Sud.

8 février 1958 au 17 Juin 1958

A la suite des incidents de SAKIET-SIDI-YOUSSEF, la situation est grave. Les troupes disséminées sur tout le territoire reçoivent l'ordre du commandement de garder leur cantonnement et d'éviter tout incident.

Dès le 8 février, le gouvernement tunisien fait placer des barrages sur toutes les routes et à proximité des camps militaires.

Le Service du matériel, qui est en pleine période d'évacuation et de regroupement va connaître des moments difficiles.

KASSAR-SAÏD.

Il reste au camp de KASSAR-SAÏD, dissous à la date du 1er janvier 1958, mais non complètement évacué, la Direction du Matériel, l'organe liquidateur de l'E.R.G.M. dissous le 1^o janvier 1958, un détachement de la 453^o C.L.R.M., une compagnie du 4ème régiment de zouaves, un dépôt du Service des essences, un chenil et des chevaux du Service vétérinaire.

Cet ensemble a, en son temps, attiré la curiosité des journalistes et a donné lieu à des relations pas toujours exactes.

En dehors de la défense de ce point sensible dont la responsabilité incombait au Matériel, tous les efforts se portent sur la mise en fardeaux de charpentes métalliques représentant plus de 13000 m² de surfaces couvertes et le démontage de quelques hangars.

TUNIS.

Le 3ème échelon de l'E.R.M. entretient avec efficacité les véhicules de liaison à immatriculation civile.



*KASSAR-SAÏD : Visite de M. CHABLI
Secrétaire général à la défense nationale du
gouvernement tunisien*

BIZERTE.

L'E.R.M. et la 453ème C.L.R.M., qui participent à la sécurité de leurs installations, aménagent les magasins, trient et stockent les divers matériels reçus de l'E.R.M. de TUNIS et de MEDJEZ-EL-BAB et préparent les expéditions.

De plus, une aire d'atterrissage située sur le terrain du parc de stockage permet aux hélicoptères de transporter les pièces critiques nécessaires du M.A.M. de GABES jusqu'à la base de SIDI-AHMED qui les achemine ensuite par avions légers.

GABES.

Le M.A.M. et la 311ème C.M.R.A. (transférée à GABES depuis avril 1957), dont la liberté de circulation est rarement entravée, assurent sans défaillance le soutien et l'approvisionnement des unités du Sud.

Les dépôts du Matériel de MEDJEZ-EL-BAB, le dépôt de munitions des AOUNET, la section mobile de GAFSA, isolés, connaissent eux aussi des heures pénibles.

Malgré les barrages, le Matériel ne reste pas inactif et par tous les moyens assure sa mission grâce à ses équipes de contact.

17 Juin 1958

Les accords passés avec le gouvernement

tunisien imposent un calendrier s'échelonnant entre le 1er juin et le 30 septembre 1958. Or la liberté de circulation n'ayant été donnée que le 25 juin, il reste 3 mois pour assurer la totalité des opérations.

L'évacuation est prescrite à partir de 3 ports :

- SFAX, pour le Sud ;
- BIZERTE et LA GOULETTE pour le Nord.

Dans chacun de ces ports, le Service du matériel va constituer un détachement de transit et une équipe de dépannage.

Des éléments de dépannage sont également placés en soutien des compagnies de transport du Train. Les véhicules de la maintenance sont constitués en rames de façon à augmenter le potentiel de transport.

Le commandement a fixé en détail, à l'intérieur du calendrier prévu, des dates impératives de fin d'évacuation pour chacune des zones.

La réussite des opérations dans les délais impartis (quelques jours à un mois au minimum) semblait a priori une gageure. Que l'on se représente en effet le travail nécessité par le tri, le conditionnement, l'emballage et l'expédition de milliers de pièces allant de la goupille à l'ensemble complet, la dépose et le conditionnement de machines-outils, le démontage et la mise en fardeaux de hangars (GABES).

Mais la France avait signé un engagement, elle entendait le respecter. Ce sentiment a été le stimulant qui a fait que chacun a donné le meilleur de lui-même, sans ménager ni son temps, ni sa peine, et que toutes les dates ont été respectées.

Pour appliquer le calendrier, il a fallu faire vite, innover, prendre des initiatives au détriment quelquefois des opérations administratives et des prescriptions réglementaires.

Malgré la mission envoyée en 10ème Région et la diligence du commandement pour résoudre les problèmes de l'évacuation, les destinations à donner à certains matériels n'ont été fixées que tardivement. Certaines de celle-ci, contrairement aux prévisions initiales, ont dû être changées au dernier moment. Il a fallu quelquefois procéder à nouveau au marquage des colis et établir de nouvelles factures.

Souvent ces opérations ont dû être effectuées alors que le matériel était rendu à quai.

Dans le sud, les opérations d'évacuation étant

commencées, les corps continuent à reverser leurs excédents au M.A.M. de GABES.

Cet établissement est contraint de procéder à sa propre évacuation, tout en assurant une mission de soutien jusqu'au 25 juillet 1958.

Les chiffres qui suivent donnent une idée du travail accompli :

- E.R.M. de BIZERTE	869 tonnes
- KASSAR-SAÏD	720 tonnes
- Dépôt du matériel de MEDJES	841 tonnes
- M.A.M. de GABES	524 tonnes
- Dépôt de munitions de GAFSA	140 tonnes
- Dépôt de munitions AOUINETS	859 tonnes
- Section ALAT-EL-AOUINA	320 tonnes
- Direction du Matériel	40 tonnes
- Atelier FAIDHERBE	30 tonnes

Soit en ajoutant le poids de 600 véhicules, des munitions transportées à BIZERTE et des lots de matériels remis aux Domaines, un total de près de 9000 tonnes.



KASSAR-SAÏD : Un aspect de l'évacuation, avant...



KASSAR-SAÏD : Un aspect de l'évacuation, après...

Il est à remarquer que GABES est à une distance de 140 km de SFAX, MEDJEZ-EL-BAB à 80 km de LA GOULETTE et que le Matériel a transporté par ses propres moyens 2500 tonnes.

Le regroupement des forces françaises dans la base stratégique de BIZERTE, justifié par les événements, entraîne néanmoins une réduction importante des effectifs et par-là de l'appareil logistique.

Ainsi, depuis le 1er décembre 1958, après plusieurs modifications, le Service du matériel ne comporte que :

- 1 direction à effectif réduit ;
- 1 établissement régional du Matériel ;
- 3 dépôts de munitions ;
- 1 C.R.D. du type réduit (MAT 033), la 453ème C.R.D.

L'établissement régional de BIZERTE a conservé un effectif de personnel civil se composant de spécialistes, de magasiniers et de comptables, et la 453ème C.R.D. fournit à l'établissement les mécaniciens nécessaires.

Cette organisation présente les avantages suivants :

Si l'ordre en était donné, la C.R.D. pourrait immédiatement retirer son personnel de l'établissement et, grâce à ses propres moyens (camions-ateliers), assurer la réparation des matériels d'une division en quelque circonstance que ce soit.

Ceci n'empêcherait pas l'établissement d'assurer sa mission d'organe ravitailleur et stockeur, et, avec un recrutement local de mécaniciens, d'être rapidement en mesure d'apporter un soutien arrière efficace.

Tel qu'il est, le Service du matériel n'a pas vu sa tâche s'amoinrir. A sa mission de soutien d'environ 2000 véhicules s'ajoutent les charges nouvelles découlant des successives réductions d'effectifs (la mutation de quelque trois cents civils a créé à elle seule un gros problème).

Il faut déterminer les nouveaux stocks à maintenir en place, aligner les dotations des unités. Enfin et surtout, il faut évacuer les stocks excédentaires.

Déjà, 2347 tonnes de matériels divers et véhicules ont été expédiées depuis la fin de l'évacuation. Il

ne s'agit pas d'une course contre la montre pouvant excuser jusqu'à un certain point les erreurs, les mauvais emballages, les encaissages hétérogènes : le travail doit être rapide et méticuleux, surtout en cette saison des pluies où de véritables trombes d'eau s'abattent sur les caisses préparées et transforment les cours en de véritables lacs.

*

Le Service du matériel de Tunisie a vu avec fierté sa tâche accomplie.

Celle-ci n'a pu l'être que grâce à l'esprit d'équipe qui a animé militaires et civils, et l'on peut considérer comme des victoires sur l'adversité sous toutes ses formes, les noms de « LA KASBAH », « GABES », « KASSAR-SAÏD », et « MEDJEZ-EL-BAB ».

*

* *

*

Glossaire :

C.I.M.

Compagnie d'instruction du matériel

C.L.R.A.

Compagnie lourde de réparation automobile

C.L.R.M.

Compagnie légère de réparation du matériel

C.M.R.A.

Compagnie moyenne de réparation automobile

C.O.S.M.

Compagnies d'ouvriers du service du Matériel

C.R.D.

Compagnie de réparation divisionnaire

E.G.M.

Entrepôt général du Matériel

E.R.G.M.

Entrepôt de réserve générale du Matériel

E.R.M.

Etablissement régional du Matériel

M.A.M.

Magasin d'approvisionnement du Matériel

M.R.A.

Magasin de rechanges automobiles